

## PUBLIC TRAVAILLEUR HANDICAPÉ : ÊTRE AIDÉ POUR ACCÉDER À L'EMPLOI OU INTÉGRER UNE FORMATION

# INCLU'PRO FORMATION

AIDER LA PERSONNE RQTH (RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ) À ACCÉDER À L'EMPLOI OU MAINTENIR SON EMPLOI

Inclu'Pro Formation est l'offre de formation, pré-qualifiante à l'initiative et financée par l'Agefiph. Elle consiste à aider la personne en situation de handicap à préparer son parcours pour accéder à l'emploi, pour intégrer une formation qualifiante ou certifiante ou pour garder son emploi.

## DURÉE



Le parcours de formation Inclu'Pro est d'une durée de 300 heures maximum.

## ORGANISATION



La formation peut être réalisée en tout ou en partie à distance sur le temps de travail ou hors temps de travail. Les actions sont individualisées et personnalisées en fonction du parcours de chaque personne, et s'appuie sur une pédagogie diversifiée, innovante et adaptée au public.

## OBJECTIFS

- Elaborer, valider un projet professionnel,
- Identifier les compétences acquises, transférables, transversales... ,
- Se remettre à niveau sur les savoirs de base,
- Acquérir ou approfondir ses compétences sur le numérique,
- Prendre en compte le handicap dans son parcours de formation ou d'emploi.



## PUBLIC VISÉ



Inclu'Pro Formation concerne tous les bénéficiaires reconnus travailleurs handicapés ou en voie de l'être, engagés dans un parcours d'accès à l'emploi, de maintien ou de transition professionnelle :

- Les demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi,
- Les salariés du secteur privé et public y compris ceux en arrêt de travail,
- Les travailleurs indépendants,
- Les exploitants agricoles.
- Les personnes ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle. La rémunération par Pôle Emploi durant le temps de formation sera possible pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en fonction des droits disponibles.

## CONTENU

Thématiques :

- Développer ses savoir-être / soft skills
- Connaître ses capacités, ses compétences, ses talents
- Développer sa confiance en soi et son estime de soi
- Développer son autonomie
- Le handicap et moi
- Développer sa mobilité matérielle, professionnelle et psychologique
- S'outiller pour son projet
- S'adapter au marché du travail

Rythmé par :

- Des ateliers collectifs,
- Des temps de travail individuel ou de démarches,
- Des entretiens individuels,
- Une ou plusieurs période(s) d'immersion en entreprise.

## FINANCEMENT

La prestation est entièrement financée par l'AGEFIPH.

La rémunération par Pôle Emploi durant le temps de formation sera possible pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en fonction des droits disponibles.

## INSCRIPTION



La prestation est mobilisée exclusivement sur prescription du conseiller à l'emploi Cap emploi, Pôle emploi ou Mission Locale.



**Accès PMR - Personne à mobilité réduite**  
Nous contacter pour faciliter votre arrivée et le déroulement de votre formation

